

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au CA	exercice	part à la
		DELIBERATION

92	92	71
----	----	----

PRESENTS	55
POUVOIRS Suppléants	2
POUVOIRS Titulaires	14
ABSENTS	21

Vote Pour :	59
Vote Contre :	3
Abstention :	9

Date de la Convocation

26 MARS 2024

Date d’Affichage

26 MARS 2024

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

L’an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Richard BRUNEAU, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Patrick LAGASSE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Paul SALVADOR, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNE, Pierre TRANIER, François VERGNES

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Christophe GOURMANEL à Marie-Pierre HULOT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Ann BARNES à Isabelle FOUROUX-CADENE, Jacques BROS à Ludovic RAU, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Claire FITA à Blaise AZNAR, Muriel GEFFRIER à Nicolas GERAUD, Marie GRANEL à Michel MALGOUYRES, Christelle HARDY à Dominique HIRISSOU, Christian LONQUEU à Pierre TRANIER, Max MOULIS à Maryse GRIMARD, Eric PILUDU à Laurent SQUASSINA, Gilles TURLAN à Olivier DAMEZ, Jacques VIGOUROUX à Régine MOULIADE, Claire VILLENEUVE à Martine SOUQUET

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Thierno BAH, Jean-Louis BOULOC, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc DUBOE, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Louisa KAOUANE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Marie MONTELS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°74_2024

ACTES : 7.1.3

OBJET DE LA DELIBERATION : 41- Adoption du Budget primitif Principal 2024**Exposé des motifs**

L’ensemble des propositions budgétaires du **Budget Principal 2024** est présenté en référence au document ci-dessous.

Section/ Sens Chapitre	Libellé	Projet BP 2024		
Fonctionnement				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 686 611,90		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 791 332,40		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 384 074,00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 336 601,54		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 997 744,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 180 809,00		
66	CHARGES FINANCIERES	329 110,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00		
Total Dépenses		64 736 282,84		
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 199 420,74		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	135 590,00		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	85 000,00		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	900 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES	17 058 097,00		
731	FISCALITE LOCALES	29 266 279,00		
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 600 316,10		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	322 580,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 000,00		
78	Provisions	89 000,00		
Total Recettes		64 736 282,84		
Investissement		RAR 2023/2024	Nouvelles propositions	BP RAR + NouvPropo
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		585 281,28	585 281,28
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	85 000,00	85 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 413 185,00	1 413 185,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	126 318,66	1 972 645,00	2 098 963,66
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	88 658,00	2 508 700,00	2 597 358,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212 162,85	2 992 999,80	3 205 162,65
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	64 530,23	2 001 000,00	2 065 530,23
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PART	-	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	0,00	0,00
458103	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES CRINS		0,00	0,00
458104	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES LENTAJ	377 669,68	1 500 000,00	1 877 669,68
458105	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES ILOT	2 324,40	600 000,00	602 324,40
458106	COLLECTE PNEUS USAGES		0,00	0,00
458107	PONT DE SALLES		660 000,00	660 000,00
Total Dépenses		871 663,82	14 318 811,08	15 190 474,90
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	0,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	6 336 601,54	6 336 601,54
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	30 160,00	30 160,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	1 997 744,00	1 997 744,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	56 066,81	1 142 808,41	1 198 875,22
1068	Excédent capitalisé		988 581,03	988 581,03
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	150 033,26	2 154 202,62	2 304 235,88
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	613 263,68	613 263,68
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	0,00	0,00
458106	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (PNEUS)		0,00	0,00
4582	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	-	0,00	0,00
458203	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES CRINS	-	0,00	0,00
458204	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES LENTAJ	262 264,00	522 788,15	785 052,15
458205	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES ILOT	-	74 816,40	74 816,40
458206	COLLECTE PNEUX USAGES	0,00	201 145,00	201 145,00
458207	PONT DE SALLES		660 000,00	660 000,00
Total Recettes		468 364,07	14 722 110,83	15 190 474,90

Le Conseil de Communauté,

Où cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-1, L.2312-1 et suivants,

Considérant l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 27 mars 2024,

Considérant le débat d'orientation budgétaire en séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 25 mars 2024,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, (Vote contre de Julien BACOU, Bernard FERRET, Alain SORIANO, et, Abstention de Blaise AZNAR en son nom et au nom de Claire FITA lui ayant donné pouvoir, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Sébastien CHARRUYER, Marc MIRALES, Michelle LAVIT, Pascale PUIBASSET, Didier SALANDIN) :

- **adopte le Budget primitif Principal 2024 voté par chapitre,** tel que présenté et conformément au tableau ci-dessus,

- **approuve** les subventions inscrites au **Budget primitif Principal 2024,** telles que présentées en annexe du Budget,

- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le **22 AVR. 2024**

- publication - mise en ligne

Le **22 AVR. 2024**

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 081-200066124-20240408-74_2024-DE